

ÉDITO

C'est un vaste territoire, riche au niveau patrimonial et environnemental avec une grande diversité paysagère. Si d'un point de vue du grand cycle de l'eau ce périmètre est logique, au niveau de l'animation globale il est plus complexe avec des perceptions et attentes locales parfois différentes. La préservation de la ressource en eau est un enjeu essentiel qui concerne tous les acteurs et qui doit donc nous rassembler. L'implication des élus et des agriculteurs est indispensable. Pourtant, sur un "territoire ressource" qui produit de l'eau tout en disposant d'une forte activité agricole et d'une frange littorale hyper-attractive, concilier les besoins des uns avec les exigences des autres peut sembler parfois difficile. C'est là encore une des ambitions du contrat : rappeler à tous que nos programmes d'actions, au-delà de la préservation de l'eau et des milieux, visent également à préserver les activités humaines et, notamment chez nous, l'activité agricole, avec laquelle on se doit de travailler de façon très étroite. Notre rôle est plus que jamais d'accompagner élus et agriculteurs avec ce programme.

David BOIXIÈRE

Vice président à Dinan Agglomération
en charge de la GEMAPI et de l'Environnement

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les Conseils Départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine et la Région Bretagne sont les partenaires financiers et techniques privilégiés du contrat. Le montant de la programmation 2023-2025 s'élève à plus de 12,4 millions d'euros

PARTENAIRES



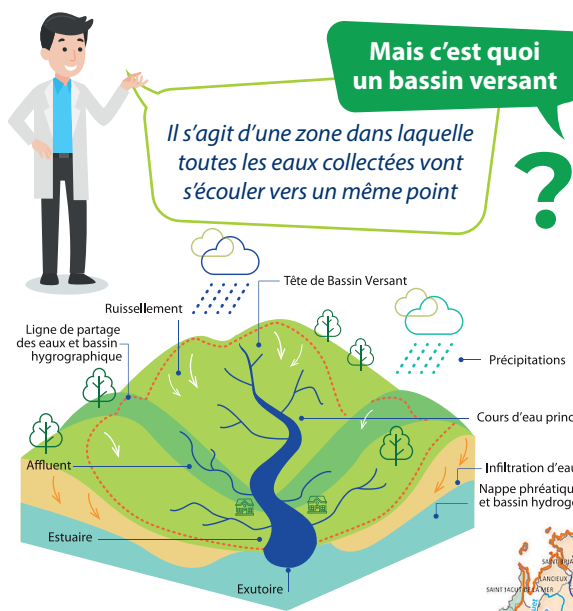
L'eau vive

RANCE FRÉMUR

LETTRÉ D'INFORMATION SUR LA RESSOURCE EN EAU NUMÉRO 1 • DÉCEMBRE 2024

Le Contrat territorial des bassins versants de la Rance et du Frémur !

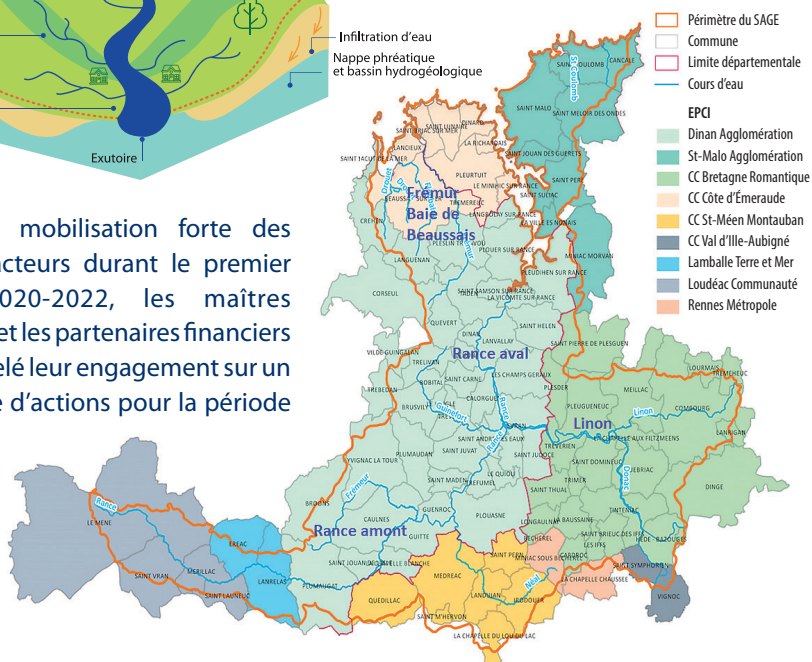
Le contrat territorial est le cadre opérationnel du Schéma d'Aménagement des Eaux (SAGE). Le territoire, identique pour le SAGE et le contrat territorial, est défini selon les limites du bassin versant.



© APPCB / Flatiron - www.empathiedesign.com

Il répond aux enjeux et objectifs du SAGE, par la mise en œuvre d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau et l'atteinte du bon état quantitatif des masses d'eau et des milieux aquatiques. Il réunit les acteurs du territoire sur des enjeux identifiés et facilite la convergence des actions et des financements.

Suite à la mobilisation forte des différents acteurs durant le premier contrat 2020-2022, les maîtres d'ouvrages et les partenaires financiers ont renouvelé leur engagement sur un programme d'actions pour la période 2023-2025.



Ce nouveau programme d'actions vise à développer des projets d'études ou de travaux qui vont protéger durablement la ressource en eau, sur la base de l'action conjointe des élus, des exploitants agricoles et des citoyens.

La gouvernance s'articule entre les 9 intercommunalités compétentes en Grand Cycle de l'Eau et 6 producteurs d'eau potable prélevant des ressources sur le territoire. Dinan Agglomération assure la coordination du Contrat Territorial, en étroite relation avec l'ensemble des partenaires opérationnels.

Le territoire en actions

L'atteinte des objectifs stratégiques du territoire sera permise en remédiant aux problématiques suivantes :

- Les « pollutions diffuses », engendrées par l'exercice de différentes activités humaines
- La « dégradation de la morphologie » des cours d'eau, causant entre autres une érosion de la biodiversité et de la fonctionnalité des milieux aquatiques,
- Les « dysfonctionnements hydrologiques », en particulier liés à la perte de fonctionnalité des zones humides, à la modification des chemins de l'eau, et au changement climatique.

1 PRÉSERVER LE LITTORAL

La zone littorale à l'aval du bassin versant connaît une activité économique soutenue et diversifiée : tourisme, activités portuaires, conchyliculture mais aussi activités agricoles et agroalimentaires. Pour conserver ces usages, les objectifs vont s'articuler autour de la préservation de la qualité microbiologiques des eaux de baignades et de la réduction des impacts liés à l'eutrophisation. Dans le cadre du contrat de bassin versant, c'est l'ensemble des actions réalisées en amont qui vont permettre l'atteinte de ces objectifs.

2 RESTAURER DES ZONES HUMIDES

Ces milieux historiquement soumis à de fortes pressions anthropiques (urbanisation, aménagements hydrauliques, création de plans d'eau, drainage, plantation d'essences productives...) sont pourtant à l'origine de nombreux services écosystémiques. Les zones humides vont notamment jouer un rôle dans l'épuration de l'eau, limiter l'impact de la sécheresse et servir de zone d'expansion de crue.... A l'échelle du bassin versant, la surface de zones humides inventoriée est d'environ 10000 ha soit presque 8 % du territoire.

7 RESTAURER LE BOCAGE

Financée par un programme annexe (Breizh bocage) la restauration du bocage contribue à répondre à l'ensemble des objectifs fixés dans le contrat. Entre 2020 et 2024 c'est plus de 100 km de haies de créées ou restaurées. Ces actions réalisées en lien étroit avec les usagers (majoritairement agricoles) vont limiter l'érosion des sols et les transferts de polluants par ruissellement.



6 ŒUVRER EN MILIEU URBAIN

En milieu urbain, développer les aménagements d'infiltration des eaux pluviales dans les sols et encourager massivement la désimperméabilisation des surfaces sont les deux leviers qui contribueront à réduire significativement les phénomènes d'érosion et de ruissellement. Cela favorisera la recharge des nappes souterraines et donc le soutien des écoulements des cours d'eau en période d'étiage.



5 ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES AGRICULTEURS

Des efforts financiers importants sont ciblés pour accompagner les agriculteurs :

- à réduire les risques de transferts de nutriments vers le milieu et en préserver le patrimoine « sol » et sa fertilité,
 - à préserver la biodiversité et ses services rendus (auto-épuration liée aux zones tampons et infrastructures agro-écologiques),
 - à développer des systèmes de production moins consommateurs d'intrants tout en améliorant l'autonomie et la viabilité économique des exploitations.
- Le contrat s'appuie aussi sur deux dispositifs d'aide que sont les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et les paiements pour services environnementaux (PSE).

DÉSHERBAGE MÉCANIQUE



RENATURATION DES ESPACES STRATÉGIQUES



RELIQUATS AZOTÉS ET ANALYSES DE SOL



DÉVELOPPEMENT DES INTERCULTURES



SENSIBILISER ET ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT

Environ 200 classes d'écoles élémentaires ont bénéficié d'animations autour de l'eau depuis 2020. Une action essentielle pour notre futur.

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

- Surface du bassin versant : **130 000 ha**
- Population : **220 000 habitants**
- Système agricole dominant : polyculture élevage lait et porcs, **1 600 exploitations**, 84 000 ha de Surface Agricole Utile (SAU)

3 GARANTIR DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

Dans la stratégie du contrat, des opérations foncières peuvent être déployées : acquisition de zones humides d'intérêts, échanges parcellaires permettant de préserver le foncier agricole pour des parcelles se situant dans des périmètres de protection de captages d'eau potable les plus prioritaires.

4 PÉRÉNERISER ET AMÉNAGER LES COURS D'EAU

Dans le périmètre du contrat, c'est plus de 2100 km de cours d'eau qui ont été inventoriés ; leur restauration vise à améliorer leur qualité écologique, leur capacité épuratoire et leur fonctionnement hydraulique. Parmi les actions réalisées, on compte :

- La remise en talweg et renaturation des fonds de vallée
- L'effacement ou l'aménagement des plans d'eau
- Le rétablissement des continuités écologiques (Réhabilitation d'ouvrage, création de passes à poissons)



ASSURER LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

L'un des usages prédominants de la ressource en eau sur ce territoire concerne la production d'eau potable. En témoigne la présence des 30 prises d'eau actives recensées à l'échelle du territoire Rance & Frémur. La majeure partie de ces prises d'eau est considérée comme sensible et risque d'être fragilisée à court terme sur des aspects quantitatifs. Les sources de dégradation de la qualité sont également multiples : lessivage de nutriments issus de l'érosion des parcelles agricoles, dysfonctionnement des systèmes d'assainissement particuliers ou publics, disparition du bocage, rejet de produits phytosanitaires.

LA PRÉSERVATION DE CE BIEN VITAL NOUS CONCERNE TOUS !

Source : Agence de l'Eau Seine-Normandie

Que dit l'état écologique de l'état de santé des milieux aquatiques ?

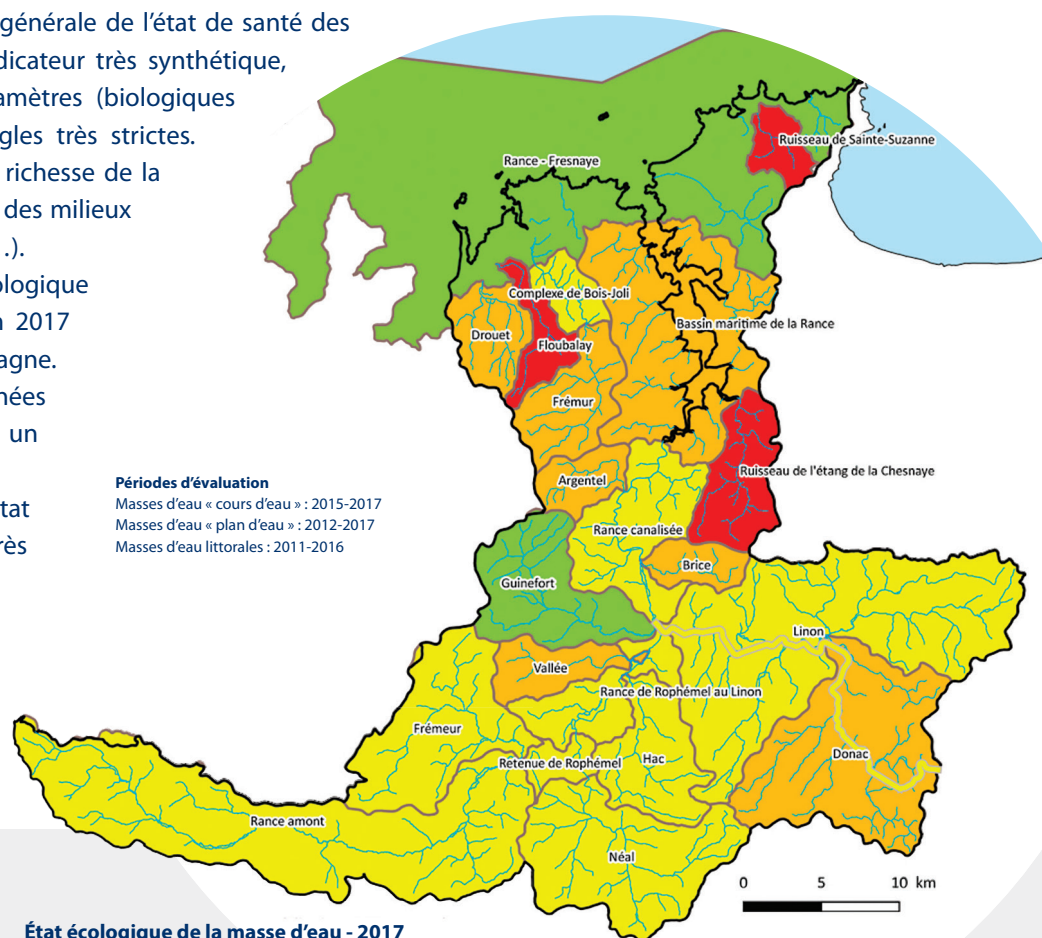
L'état écologique apporte une vision générale de l'état de santé des écosystèmes aquatiques. C'est un indicateur très synthétique, basé sur un grand nombre de paramètres (biologiques et physico-chimiques) et sur des règles très strictes.

Il renseigne sur la qualité de l'eau, la richesse de la biodiversité, la qualité des habitats et des milieux (morphologie, continuité écologique...).

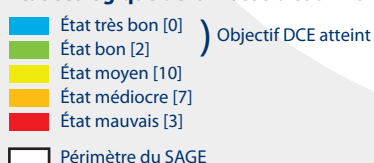
La dernière évaluation de l'état écologique des masses d'eau a été effectuée en 2017 par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. L'évaluation n'est pas basée sur des données plus récentes car elles nécessitent un temps de validation préalable.

Du fait de son caractère généraliste, l'état écologique peut masquer les progrès effectués sur certains paramètres.

Aussi, depuis cette dernière évaluation de 2017, des actions réalisées sur les masses d'eau ont pu permettre d'améliorer l'état écologique.



État écologique de la masse d'eau - 2017



Réalisation EPTB Rance Frémur 2022
Sources : AELB, BD Cartho, Cours d'eau ICN BD Topage

→ UNE ÉTUDE EN COURS

La commission locale de l'eau Rance Frémur travaille actuellement sur le partage durable de la ressource en eau au travers d'une étude « Hydrologie Milieux Usages Climat » (HMUC).

Cette étude vise à connaître plus précisément :

- Le comportement des cours d'eau et des nappes souterraines
- Le besoin des espèces vivant dans les cours d'eau,
- Les usages de l'eau, les prélèvements associés et leur évolution
- Les effets du changement climatique sur la ressource, les milieux aquatiques et les usages

Ce travail doit permettre au territoire de s'adapter et d'anticiper les conséquences du changement du climatique sur la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Téléchargez toutes les données en Rance Frémur sur le site du SAGE RANCE FRÉMUR :
www.sagerancefremur.com/mediastore/11/16976_1_FR_original.pdf

